

## Qu'est-ce que la planification successorale?

### **John Natale, chef, Service Fiscalité, retraite et planification successorale, Gestion de placements Manuvie**

Vos instructions finales au sujet de la distribution de vos biens

Qu'est-ce que la planification successorale? En gros, la planification successorale consiste à rédiger vos instructions sur la façon dont vous voulez que vos biens soient distribués. Vous décidez à qui vous voulez donner vos biens, à quel moment et sous quelle forme. Et, évidemment, vous voulez le faire de manière réfléchie.

Réglez la succession rapidement et réduisez les frais et les impôts

Vous voulez faire en sorte que la succession se règle rapidement et que les frais et les impôts soient réduits au minimum. Vous serez sans doute surpris d'apprendre que presque tout le monde a une succession. Elle est constituée de vos biens, comme une maison, un chalet, des comptes bancaires, des comptes de placement comme un REER ou un CELI, une voiture et des biens personnels. La planification successorale concerne donc pratiquement tout le monde.

Des règles provinciales s'appliquent

Si vous n'avez pas de plan successoral, le gouvernement en établira un pour vous à votre décès.

Mourir sans testament – application des règles de succession ab intestat

Si vous décédez sans laisser de testament, vous serez présumé être décédé ab intestat et chaque province a ses propres règles de succession dans une telle situation. Ce sont ces règles qui détermineront comment vos biens seront distribués. De manière générale, votre conjoint reçoit une part préférentielle dite précipitaire. Imaginez un couple marié qui vit une séparation douloureuse. Le couple n'a pas signé d'accord de séparation officiel. Si un des conjoints décède sans laisser de testament, ses biens seront transmis au conjoint survivant conformément aux règles de succession ab intestat même si cela n'est sans doute pas ce qu'il aurait souhaité. De plus, comme bien des provinces ne reconnaissent pas les conjoints de fait, si vous n'avez pas de testament, votre conjoint de fait sera écarté de la succession.

\*\* Remarque : Les commentaires formulés dans cette vidéo concernant les droits des conjoints séparés en vertu des règles de succession ab intestat varient d'une province à l'autre. Il est toujours préférable de confirmer les règles de votre province avant de donner des conseils aux clients.

Enfants mineurs

Qu'est-ce que la planification successorale? Un autre problème fréquent concerne les enfants d'âge mineur. Lorsqu'ils ont droit à une part de l'héritage, celle-ci est souvent déposée auprès du tribunal même s'il y a un parent survivant et c'est le tribunal qui administrera l'argent. Une fois arrivés à l'âge de la majorité, ils auront droit à la totalité de leur héritage. Je ne pense pas que c'est ce que souhaitent la plupart des gens dans l'un ou l'autre cas. De plus, vous vous privez de votre capacité à nommer vos liquidateurs ou exécuteurs, à faire part de vos volontés en ce qui a trait à la nomination d'un tuteur pour vos enfants et à effectuer une planification fiscale. Et sans une bonne planification fiscale, la valeur de l'héritage que toucheront les êtres qui vous sont chers à votre décès risque d'être beaucoup moins élevée.

Planification fiscale efficace

Les stratégies comme le transfert des biens à votre conjoint avec report d'impôt, le recours à plusieurs testaments ou fiducies ou les dons de bienfaisance peuvent se traduire par d'importantes économies d'impôt pour votre succession et maximiser la valeur de l'héritage que vous léguerez à la génération suivante. En conclusion, j'espère que vous serez d'accord avec moi pour dire que la planification successorale est très importante et, comme pour toutes les choses importantes dans la vie, il n'est jamais trop tôt pour commencer à planifier.

Adressez-vous à votre conseiller pour en savoir plus sur les solutions de fonds distincts de Manuvie Gestion de placements Manuvie

© 2023 Manuvie. Tous droits réservés. Le présent matériel est la propriété de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie) et il est utilisé sous licence restreinte. Il ne peut être copié, transmis ou utilisé sans l'autorisation écrite expresse de Manuvie. Manuvie ne peut être tenue responsable des dommages ou des pertes découlant de l'utilisation des renseignements qu'il contient. Les personnes et les situations évoquées sont fictives et toute ressemblance avec des personnes vivantes ou décédées serait pure coïncidence. Le présent matériel est proposé à titre indicatif seulement. Il n'a pas pour objet de donner des conseils particuliers d'ordre financier, fiscal, juridique, comptable ou autre et les renseignements qu'elle fournit ne doivent pas être considérés comme tels. Nombre des points analysés varient selon la province. Tout particulier ayant pris connaissance des renseignements formulés ici devrait s'assurer qu'ils sont appropriés à sa situation en demandant l'avis d'un spécialiste. Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.